



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-OUELLE

AVIS PUBLIC
RAPPORT FINANCIER 2025

AVIS PUBLIC est donné que suivant les dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le rapport financier du trésorier ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025 seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil, qui se tiendra le 15 septembre 2026 à 20 h.

DONNÉ À RIVIÈRE-OUELLE, le 9 septembre 2026.

Pascale Pelletier Ouellet
Directrice générale, greffière-trésorière